

Études

Opinion

Ouvertures

Territoires

## Insertion des sortants du supérieur : les effets contrastés de la professionnalisation

Les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2007 ont vu leur insertion se dégrader sous l'effet de la crise, comme en témoigne l'enquête 2010 auprès de la génération 2007. Mais bien que le chômage s'aggrave, en moyenne la qualité des emplois se maintient. Par ailleurs, si la licence professionnelle tire son épingle du jeu, les autres diplômes professionnels n'ont pas tous eu le même effet protecteur face à la crise.

emploi  
génération  
formation  
diplôme  
individus  
travail  
supérieur  
insertion

Julien Calmand  
Virginie Mora  
(Céreq)

Les jeunes débutants qui se présentent sur le marché du travail au cours de l'année 2007 connaissent un contexte économique favorable au départ mais qui se retourne rapidement. Les débouchés offerts par l'emploi public se sont en outre raréfiés. Dans le même temps, les universités ont connu des évolutions importantes : professionnalisation accrue, généralisation du système LMD et politiques renouvelées de lutte contre le décrochage et en faveur de l'insertion. **Sans surprise, les jeunes sortis du supérieur en 2007 accèdent plus difficilement à l'emploi que leurs aînés.** Les titulaires de licence professionnelle tirent particulièrement bien leur épingle du jeu.

### Moins de jeunes sortants du supérieur, une insertion un peu plus difficile

Moins de jeunes sortent de l'enseignement supérieur en 2007 qu'en 2004. La part des non-diplômés de l'université, en particulier, s'est réduite, de même que le nombre de titulaires de BTS ou de DUT (cf. graphique page 2). Ces replis sont en partie compensés par une augmentation du nombre de sortants de licences professionnelles, certains diplômés de l'enseignement professionnel court ayant poursuivi leurs études à la faveur d'une offre en forte croissance.

Les filles sortent toujours plus nombreuses que les garçons du supérieur, mais l'écart entre les sexes s'est sensiblement réduit (elles passent de 59% à 54% des sortants entre 2004 et 2007). La répartition par origine sociale ne connaît pas d'évolution notable, l'accès au supérieur demeurant très inégalitaire. Seuls 18% (19% en 2004) des sortants du supérieur ont un père ouvrier, alors qu'ils sont 35% pour les jeunes sortants de l'enseignement secondaire.

Les sortants du supérieur arrivés sur le marché du travail en 2007 ont connu des conditions d'insertion dégradées par rapport à leurs homologues arrivés en 2004. Après trois ans de vie active, leur taux de chômage s'établit à 11% des actifs, contre 8% pour ceux arrivés sur le marché de l'emploi trois ans plus tôt. Cette dégradation reste modérée en comparaison de celle dont ont pâti les sortants du secondaire (27% contre 21% pour la génération 2004).

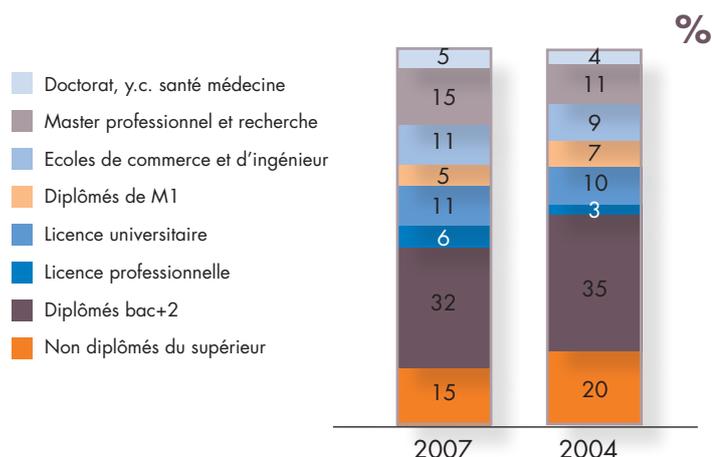
Parmi les diplômés du supérieur, certains ont plus accusé le coup que d'autres. C'est notamment le cas des licences générales, des DUT et des masters professionnels : leurs diplômés ont vu leur taux de chômage à trois ans augmenter de plus de 5 points entre les deux générations. Mais la hiérarchie des diplômés reste en bonne part intouchée : **de façon générale, les diplômés du supérieur les plus élevés continuent à** ●●●

### Proposition du Céreq

La professionnalisation des études dans le supérieur mérite une redéfinition des contenus de formation, ainsi qu'une analyse des ressorts des bons résultats de certains diplômés professionnels.

## Moins de non diplômés du supérieur

Répartition des sortants du supérieur par niveau de diplôme, comparaison 2004/2007



Source : Génération 2004, Génération 2007, Céreq.  
Champ : ensemble des sortants du supérieur en 2004 et 2007, 373 700 en 2004, 360 600 en 2007.

●●● mieux protéger du chômage, les voies professionnelles ont un avantage sur les voies générales à niveau égal, et les non diplômés sont ceux qui connaissent, de loin, les difficultés les plus importantes.

La qualité des emplois occupés a en moyenne très bien résisté à la crise. Le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) reste inchangé entre 2007 et 2010. En termes d'accès aux positions de cadres, la génération 2007 progresse de 4 points par rapport à celle de 2004. Enfin, les salaires en euros constants restent inchangés.

L'analyse des conditions d'insertion de trois grandes populations permet de décrire la diversité des devenirs à la sortie de l'enseignement supérieur. Les non-diplômés, les sortants de licences et les sortants de masters ont été en outre particulièrement concernés par les mutations récentes de l'enseignement supérieur.

### Les non-diplômés du « sup », moins nombreux mais pas mieux lotis qu'avant

En 2007, sensiblement moins de jeunes sortent après un échec au premier palier de l'enseignement supérieur : ils sont près de 20 000 de moins qu'en 2004. Cette réduction importante des effectifs de non-diplômés du supérieur entre les deux générations concerne autant les échecs à l'université que ceux dans le supérieur court (BTS, DUT). Les perspectives d'embauches apparaissant meilleures en 2007 qu'en 2004, les jeunes les moins aguerris pour une poursuite dans le supérieur auraient plus qu'avant choisi d'aller directement sur le marché du travail. Ils ont aussi été plus nombreux à intégrer des formations moins classiques du

supérieur (écoles privées diverses avec ou sans cycle préparatoire intégré...). Mécaniquement, les échecs en licence universitaire s'en trouvent réduits. Les taux de réussite aux examens de BTS et de DUT, plutôt meilleurs en 2007 qu'en 2004, ont également nourri ce recul du nombre de non diplômés. Enfin, il n'est pas exclu que les politiques renouvelées de lutte contre l'échec à l'université aient favorisé ce mouvement, que ce soit par une meilleure information auprès des lycéens ou par un meilleur suivi des entrants dans le supérieur.

Dans le même temps, malgré cet écrémage, les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes non diplômés du supérieur se sont accrues entre les deux générations. Après un échec au BTS ou au DUT, le taux de chômage s'établit à 17% en 2010 ; il est de 21% pour les non-diplômés de l'université (échec au DEUG, L1 et L2). L'accès aux EDI, contrairement à ce que l'on observe pour les sortants du supérieur dans leur ensemble, s'est plutôt dégradé, les jeunes ayant échoué en licence.

Les jeunes sortants non diplômés de l'université restent les plus nombreux à reprendre des études (14%) ; c'est le cas de 5% des sortants sans diplôme de BTS et DUT. Le retour aux études semble avoir été légèrement stimulé par les difficultés accrues d'accès à l'emploi pour cette génération.

### Avantage : licence pro

#### Le développement de l'offre de licences professionnelles permet à une partie des titulaires de BTS et DUT de poursuivre plus facilement leurs études dans le supérieur.

Le nombre de diplômés de licence professionnelle progresse ainsi très fortement : 9 000 sortants en plus par rapport à la génération 2004, soit près de +70%. Cette hausse est pratiquement à hauteur de la réduction du nombre de sortants titulaires des seuls BTS ou DUT. Le nombre de titulaires de licence générale s'élève lui très modérément, sans compenser du tout, pour sa part, la baisse du nombre de sortants sans diplôme des filières universitaires.

En 2010, parmi les diplômés de L3, les sortants de filière professionnelle sont plus souvent en emploi et ces emplois sont plus souvent à durée indéterminée que pour les sortants de la voie générale. Ils sont aussi nettement mieux payés bien qu'ils n'occupent pas plus souvent des emplois de cadres ou de profession intermédiaire. En termes de taux de chômage et d'accès à des EDI, les licences professionnelles restent mieux placées que les formations de niveaux bac+4 et bac+5, à l'exception des grandes écoles. En revanche, les salaires et les emplois occupés après trois ans de vie active par les titulaires

L'emploi observé est celui à la date de l'enquête, soit trois ans après la sortie du système scolaire. Pour la génération 2007, il s'agit de l'emploi occupé au printemps 2010.

EDI • Emploi à durée indéterminée, regroupe les contrats à durée indéterminée (CDI) du public et du privé et les emplois de fonctionnaire.

de licence professionnelle restent nettement moins favorables que ceux des diplômés de second cycle.

**La dégradation de la situation sur le marché du travail des licenciés généraux est comparable à celle enregistrée par les sortants de DUT.** En revanche, la dégradation plus modérée subie par les licences professionnelles a encore accru la distance entre les deux formations.

Le recul du nombre de postes offerts dans la fonction publique a notablement affecté l'insertion des diplômés de licences générales, dans un contexte de repli de l'emploi. En 2010, après trois ans de vie active, moins de la moitié d'entre eux travaillent dans le secteur public, alors qu'ils étaient plus de 60 % en 2007. Ils restent cependant la population du supérieur la plus concernée, et de loin, par les emplois publics. Conséquence de la diminution du nombre de postes ouverts aux concours, les jeunes de la génération 2007 titulaires d'une licence générale ne sont plus que 15 % à réussir le concours de l'IUFM contre 22 % en 2004.

Parmi les licenciés généraux, ceux issus des sciences ont connu la plus forte dégradation des conditions d'insertion entre les deux générations (leur taux de chômage passe de 5 % à

14%), suivis des diplômés de lettres et sciences humaines (de 7 % à 12%). Cependant, la part des jeunes qui accèdent à des emplois de cadres a augmenté pour toutes les spécialités.

Ainsi, malgré la montée en charge du nombre de licences professionnelles délivrées, ce diplôme a plutôt mieux résisté que la licence générale à la crise. Il conserve et accroît même son avantage. Ces bons résultats tiennent probablement pour partie aux qualités de la formation elle-même. Ils tiennent aussi à la sélection à l'entrée, ainsi qu'aux représentations des recruteurs et aux métiers et secteurs auxquels ces formations préparent. Enfin, environ un cinquième des licences professionnelles sont obtenues par apprentissage. A ce niveau de diplôme en particulier, les contrats d'apprentissage sont assimilables à des pré-embauches. Une partie de ces sortants avait donc déjà franchi la barrière de l'accès à l'emploi au moment de l'entrée en licence professionnelle.

### Au niveau master, la voie professionnelle en recul

Au sein de la génération 2007, 15% des jeunes sont issus de grandes écoles ou titulaires de diplômes universitaires de niveau bac+5 ou plus. En 2004, cette proportion s'établissait à 12%. Avec la

*Le taux d'emploi mesure la part d'individus en emploi sur l'ensemble des actifs et des inactifs*

*Le taux de chômage mesure la part d'individus au chômage sur les actifs*

## Situation professionnelle et conditions d'emploi en 2007 et 2010 des sortants, diplômés ou non, du supérieur

Comparaison par niveau de diplôme, pour les jeunes sortants de 2004 et 2007, trois ans après leur entrée sur le marché du travail

	Ensemble des sortants				Ensemble des sortants en emploi							
	Taux de chômage		Taux d'emploi		Part des EDI		Part des cadres		Part des prof. interm.		Salaire médian net	
	2007	2010	2007	2010	2007	2010	2007	2010	2007	2010	2007	2010
Niveau IV prof. court (échec en BTS/DUT)	13	17	79	74	60	60	3	5	34	30	1 330	1 360
Niveau IV univ. (échec en DEUG, L1 et L2)	17	21	63	61	50	44	5	8	37	39	1 310	1 300
BTS	8	11	87	85	68	67	5	8	49	48	1 410	1 400
DUT	8	14	85	80	73	67	11	14	56	62	1 500	1 500
DEUG, DEUST (L1/L2)	12	13	72	69	59	60	20	10	42	42	1 410	1 410
Bac+2 Santé social	1	1	97	98	73	72	0	0	99	98	1 680	1 630
Licence pro (L3 professionnel)	6	8	90	88	78	78	13	19	65	59	1 580	1 620
Licence, L3 universitaire	7	13	82	75	67	68	16	18	65	58	1 570	1 500
M1 universitaire, MST, MSG, maîtrise IUP	9	11	84	81	70	69	32	42	50	44	1 610	1 620
Ecoles de commerce bac+4 et bac+5	7	9	90	89	85	79	54	57	36	32	2 180	2 050
Master recherche et DEA	9	12	84	81	68	65	59	53	31	36	1 850	1 840
Master pro, DESS et autres bac+5	7	12	91	85	75	70	61	52	31	39	1 930	1 950
Ecoles d'ingénieurs	4	5	94	94	90	93	87	85	10	13	2 270	2 270
Doctorat (y.c. santé, médecine)	7	7	91	91	59	60	91	81	7	18	2 250	2 210
<b>Ensemble des sortants du supérieur</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>84</b>	<b>82</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>26</b>	<b>30</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>1 580</b>	<b>1 620</b>
Ensemble des sortants hors supérieur	21	27	70	63	55	50	1	3	18	18	1 260	1 260
<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>77</b>	<b>72</b>	<b>61</b>	<b>60</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>1 430</b>	<b>1 450</b>

Source : enquête 2010 auprès de la génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004.  
Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

\*Euros constants 2010

généralisation du LMD, de nombreux titulaires de M1 semblent avoir poussé un peu plus loin leurs études, le niveau M1 ayant perdu de sa pertinence. Les diplômés des grandes écoles restent ceux qui s'insèrent dans les meilleures conditions et sont les mieux rémunérés.

Pour la génération 2007, les taux de chômage des sortants de DESS et masters professionnels, après trois ans de vie active, sont désormais du même ordre que ceux des sortants de DEA et masters recherche. Ils étaient notablement plus bas auparavant. **Les diplômés de masters ont désormais des taux de chômage très proches de ceux des sortants de licences générales.** À ce niveau, la voie professionnelle n'a pas autant protégé des effets de conjoncture qu'au niveau licence. Néanmoins, l'avantage de la voie professionnelle s'observe toujours sur les taux d'EDI et sur la rémunération.

Les sortants de M2 professionnels se retrouvent, pour partie, en concurrence sur les mêmes emplois que les sortants d'écoles d'ingénieurs et de commerce. Pour ces derniers, l'accès à l'emploi s'est à peine durci : +1 point de chômage pour les sortants d'écoles d'ingénieurs et +2 points pour ceux des écoles de commerce. L'écart entre la voie universitaire et les écoles s'est plutôt creusé au cours de ces trois années.

Les titulaires de master recherche qui se dirigeaient assez fréquemment vers la fonction publique y ont reçu un moins bon accueil. Après trois ans de vie active, seuls 15% d'entre eux occupent un poste de fonctionnaire, contre 23% pour les sortants de 2004. Ce recul a été en partie compensé par une réelle progression de l'accès aux CDI (45% des emplois pour les sortants de 2004, 50% pour ceux de 2007). Parmi les diplômés de troisième cycle, ils sont ainsi, et de loin, les plus mal lotis en termes d'accès à des emplois à durée indéterminée. Mais les titulaires de masters professionnels connaissent eux aussi une très forte dégradation de leurs chances d'accès aux CDI (68% des sortants pour la génération 2004, 60% pour la génération 2007). En revanche, l'accès aux emplois de fonctionnaires, quoique mineur, a progressé sur la période. Confrontés à une relative aggravation des difficultés d'accès à l'emploi, certains diplômés à bac+5 des voies professionnelles et générales peuvent faire les frais d'un accrois-

## L'enquête 2010 auprès de la Génération 2007

Au printemps 2010, le Céreq a interrogé un échantillon représentatif des 739 000 jeunes qui ont quitté pour la première fois le système éducatif en 2007. Environ 25 000 jeunes de tous les niveaux de formation ont répondu à cette enquête téléphonique, qui permet d'étudier les conditions d'accès et de stabilisation en emploi en fonction de la formation initiale suivie et de diverses caractéristiques individuelles (genre, origine sociale, origine nationale).

Cette enquête de Statistique Publique s'inscrit dans un dispositif d'observation régulier, une génération nouvelle de sortants étant interrogée tous les trois ans. Elle fait suite à l'enquête Génération 2004, dont les sortants ont été interrogés au printemps 2007.

Pour en savoir plus : <http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-2007-Enquete-2010>

sement de la concurrence entre les filières. Les sortants d'écoles d'ingénieurs continuent, pour leur part, à se maintenir en EDI à plus de 90% après trois années de vie active, quand ceux d'écoles de commerce reculent un peu en dessous des 80%.

Entre 2007 et 2010, les sortants de masters professionnels comme généraux ont enregistré une très forte réduction de leurs chances d'accès aux emplois de cadres. De la sorte, la moitié de ces diplômés à bac+5 occupent un emploi de cadre après trois ans de vie active. Pour les sortants d'écoles d'ingénieurs, l'accès aux postes de cadres reste très largement la norme malgré la crise.

La dégradation globale des conditions d'insertion des masters recherche s'avère là aussi nettement contrastée selon les spécialités. Sensible en lettres et sciences humaines, elle n'intervient pas du côté des spécialités scientifiques dont les diplômés voient leur situation s'améliorer. Côté master professionnel, la dégradation concerne les deux ensembles de spécialités, mais elle est plus marquée en lettres et sciences humaines.

Entre 2007 et 2010, avoir un diplôme du supérieur reste un atout majeur sur le marché du travail. Si les licences professionnelles ont le vent en poupe, les autres diplômes professionnels pâtissent plus des effets de la conjoncture. La professionnalisation semble moins efficace lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'une sélection importante à l'entrée, ou qu'elle doit faire face à la concurrence d'autres diplômes. Elle n'assure donc pas mécaniquement une prime à l'insertion. ■

### Pour en savoir plus

Le diplôme, un atout gagnant pour les jeunes face à la crise, Z. Mazari, V. Meyer, P. Rouaud, F. Ryk, P. Winnicki, *Bref* n°283, mars 2011.

Que deviennent les bacheliers après leur bac ?, S. Lemaire, *Note d'information 10.6*, DEPP, juillet 2010.

Etre diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour rentrer dans la vie active, J. Calmand, P. Hallier, *Bref* n°253, juin 2008.

*De l'enseignement supérieur à l'emploi, voies rapides et chemins de traverse*, J. Calmand, D. Epiphane, P. Hallier, Nef n°43, 2009.

A paraître : *Quand l'école est finie, résultats de l'enquête 2010 auprès de la génération 2007*, Céreq, 2012.

réagir sur  
[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

Bref n°294-2 novembre décembre 2011

Bulletin de recherche  
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

**Frédéric Wacheux**

Secrétariat de rédaction et mise en page

**Elsa Personnaz**

**Centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications**

10, place de la Joliette,  
BP 21321,

13567 Marseille cedex 02

T 04 91 13 28 28

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

Commission paritaire  
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition  
expresse de mentionner la source.  
Dépôt légal mars 2012

Publication gratuite

ISSN 2116-6110

ministère  
du Travail  
de l'Emploi  
et de la Santé



ministère  
Éducation  
nationale  
supérieure  
vie associative

